

No. 5610. AGREEMENT FOR THE ESTABLISHMENT ON A PERMANENT BASIS OF A LATIN-AMERICAN FOREST RESEARCH AND TRAINING INSTITUTE UNDER THE AUSPICES OF THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. APPROVED BY THE CONFERENCE OF THE FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS AT ITS TENTH SESSION, ROME, 18 NOVEMBER 1959¹

N° 5610. ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT LATINO-AMÉRICAIN PERMANENT DE RECHERCHE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE FORESTIÈRES SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. APPROUVÉ PAR LA CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE À SA DIXIÈME SESSION, ROME, 18 NOVEMBRE 1959¹

ACCEPTANCE

Instrument deposited with the Director-General of the Food and Agriculture Organization of the United Nations on :

2 February 1973

TRINIDAD AND TOBAGO

Certified statement was registered by the Food and Agriculture Organization of the United Nations on 22 February 1973.

ACCEPTATION

Instrument déposé auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le :

2 février 1973

TRINITÉ-ET-TOBAGO

La déclaration certifiée a été enregistrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture le 22 février 1973.

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 390, p. 227; for subsequent actions, see references in Cumulative Indexes Nos. 4 to 7.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 390, p. 227; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n° 4 à 7.